

23

Norme internationale



8759/2

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Tracteurs agricoles à roues — Attelage et prise de force
montés à l'avant —
Partie 2: Attelage avant**

Agricultural wheeled tractors — Front-mounted linkage and power take-off — Part 2: Front linkage

Première édition — 1985-11-15

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8759-2:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b72a1ab5-001d-4c13-b44b-6cfd53acd1d6/iso-8759-2-1985>

CDU 631.372 : 629.11.013

Réf. n° : ISO 8759/2-1985 (F)

Descripteurs : machine agricole, véhicule routier tracteur, accouplement, dimension.

Prix basé sur 4 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8759/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.itCh.cn)

ISO 8759-2:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/577a1ab5-001d-4c13-b44b-64153241466c/iso-8759-2-1985>

Tracteurs agricoles à roues — Attelage et prise de force montés à l'avant — Partie 2: Attelage avant

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8759 spécifie les exigences relatives à l'attelage d'instruments ou d'équipements à l'avant des tracteurs agricoles à roues, réalisé au moyen d'un attelage trois points en association avec un relevage assisté.

Elle s'applique aux catégories de tracteurs définies dans l'ISO 730/1.

NOTE — L'ISO 8759/1 spécifie les exigences relatives à la prise de force.

4.2 Course de relevage

La course de relevage doit être conforme au tableau 3.

4.3 Rapport entre la prise de force et les points d'attelage avant

La distance, T , entre l'extrémité avant de la prise de force (p.d.f.) et l'axe des points d'attelage inférieurs (les barres d'attelage inférieures étant horizontales) (voir figure 1) doit être telle qu'indiquée dans le tableau 1.

2 Références

ISO 730/1, *Tracteurs agricoles à roues — Attelage trois points — Partie 1: Catégories 1, 2 et 3.*

ISO 2332, *Tracteurs et matériels agricoles — Liaisons — Zone de dégagement pour les attelages trois points des instruments.*

ISO 8759/1, *Tracteurs agricoles à roues — Attelage et prise de force montés à l'avant — Partie 1: Prise de force.*

3 Définitions

Dans le cadre de la présente partie de l'ISO 8759, les définitions données dans l'ISO 730/1, l'ISO 2332 et l'ISO 8759/1 sont applicables.

4 Dimensions

4.1 Points d'attelage et zone de dégagement

Les dimensions concernant les points d'attelage doivent être conformes aux tableaux 1 et 2. Pour le dégagement des instruments attelés au tracteur, voir l'ISO 2332.

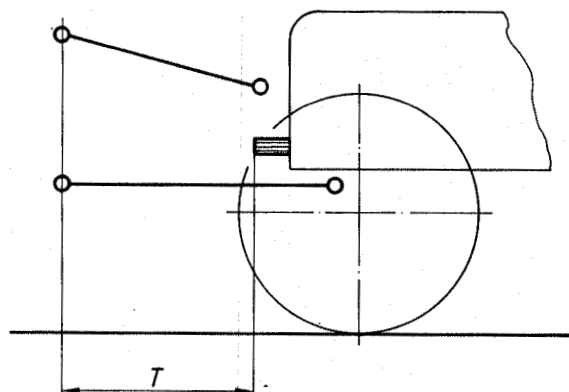
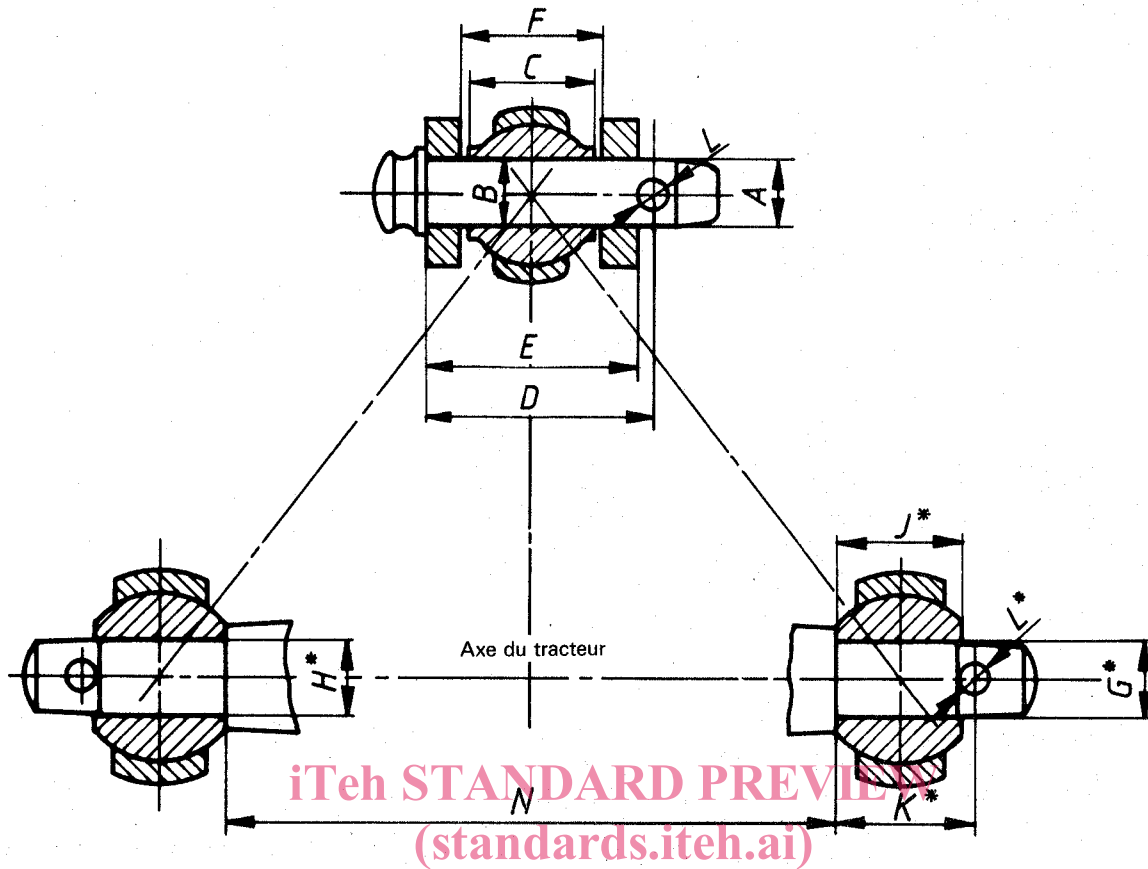


Figure 1 — Dimension T

Tableau 1 — Dimension T

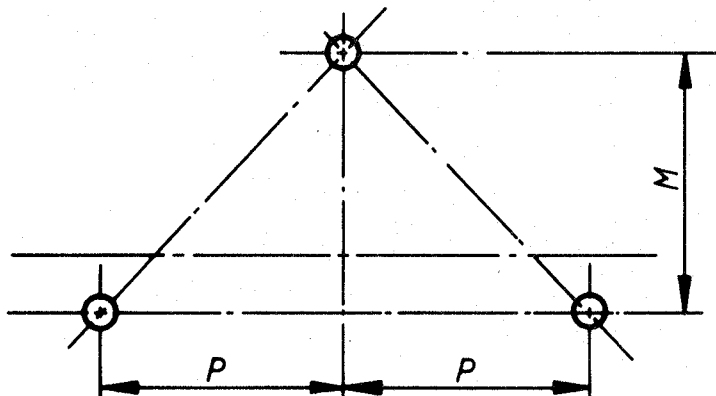
Dimensions en millimètres

Dimension	min.	max.
T	550	675



a) Dimensions relatives aux points

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b72a1ab5-001d-4c13-b44b-6cf153acd1d6/iso-8759-2-1985>



b) Triangle d'attelage

* S'applique aux deux côtés.

Figure 2 — Dimensions concernant les points d'attelage

Tableau 2 — Dimensions concernant les points d'attelage (voir figure 2)

Dimensions en millimètres

Dimension	Description	Valeurs	
		min.	max.
	Point d'attelage supérieur		
<i>A</i>	Diamètre de la cheville d'attelage	25,27	25,4
<i>B</i>	Diamètre de l'alésage de la cheville d'attelage	25,7	25,91
<i>C</i>	Largeur de la rotule	—	51
<i>D</i>	Distance du trou de goupille	93	—
<i>E</i>	Distance entre les faces extérieures de la chape	—	86
<i>F</i>	Distance entre les faces intérieures de la chape	52	—
	Points d'attelage inférieurs		
<i>G</i>	Diamètre de la cheville d'attelage	27,79	28
<i>H</i>	Diamètre du trou de la cheville	28,7	29,03
<i>J</i>	Largeur de la rotule	44,80	45,0
<i>K</i>	Distance du trou de goupille	49	—
	Diamètre du trou de goupille		
<i>L</i>	Pour les chevilles d'attelage supérieure	12	—
	inférieures	12	—
<i>M</i>	Hauteur de la potence	510	660
<i>N</i>	Écartement des points d'attelage inférieurs	825 ± 1,5*	
<i>P</i>	Distance latérale des points d'attelage inférieurs au plan longitudinal de symétrie du tracteur	435*	

* Il peut être nécessaire de modifier ces dimensions dans le cas d'instruments spécialisés. Dans le cas où une courte distance entre les points d'attelage inférieurs est nécessaire, les valeurs suivantes sont préférables:

N = 683

P = 364

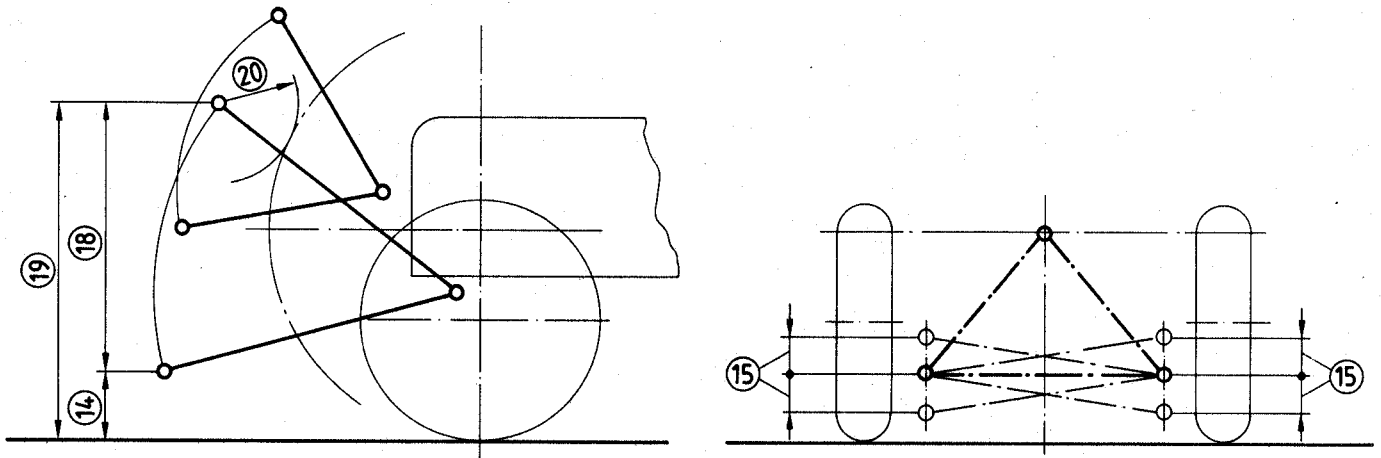


Figure 3 — Composants de l'attelage trois points avant

Tableau 3 — Relevage et course de relevage (voir figure 3)

Dimensions en millimètres

Dimension ¹⁾	Description	Valeur
⑭	Hauteur ²⁾ des points d'attelage inférieurs au-dessus de la surface portante	200 (max.)
⑮	Plage de réglage de niveau	100 (min.)
⑱	Course de relevage	600 (min.)
⑲	Hauteur ²⁾ de transport (à travers l'axe horizontal du point d'attelage inférieur)	890 (min.)
⑳	Dégagement du point d'attelage inférieur	100 (min.)

1) Les numéros de référence sont les mêmes que dans l'ISO 730/1.

2) Les dimensions données sont basées sur le principe que le constructeur du tracteur a monté des roues normales.